



CTPL du 30 mars 2007

Tarn & Garonne

Budget 2007 :

Même si le budget est en très légère diminution, les demandes des postes et les besoins de fonctionnement devraient être couverts cette année.

Pour mémoire, en 2006 les demandes ont été satisfaites et 60 000,00€ ont été restitués à la CP + report de crédits de 6800,00€ sur 2007.

À chacun de nous de faire remonter les besoins.

Les représentants SUD ont attiré l'attention de la direction sur la problématique du ménage pour les postes concernés par le marché Rénosol. L'entreprise a une obligation de résultat et l'on a constaté dans d'autres départements des pressions sur le personnel alors que la baisse de qualité était liée au nombre d'heures en trop forte baisse. Il faut donc être vigilant : **le nombre d'heures doit être adapté au travail attendu**. Les chefs de postes doivent remonter les insuffisances éventuelles à la direction.

Les élus SUD se sont abstenus : si les moyens matériels sont corrects, on ne peut pas en dire autant des moyens humains.

Formation professionnelle :

Le bilan 2006 est très satisfaisant tant sur la formation continue que sur les préparations aux concours. Sur ce dernier point, tous les départements n'ont pas bénéficié des mêmes prestations qu'en Tarn et Garonne.

Les représentants SUD estiment que les actions de "communication interne" ne devraient pas être comptabilisées comme formations. Exemple : en novembre 2006 - avec les cadres A puis B & C sur le Contrat Pluriannuel de performance.

Nous avons également attiré l'attention de la direction sur les problèmes importants liés à l'abandon de Word, Excel et ACCES pour évoluer vers le logiciel gratuit Open Office. Tous les programmes avec macro utilisés au quotidien dans nos services, devraient être réécrits : par exemple les fiches de marchés, les OTD ... L'ensemble du réseau s'est mobilisé pour créer des programmes lorsque la CP ne les avaient pas prévus, il ne faudrait pas maintenant qu'on nous laisse avec ces problèmes sur les bras.

Enfin, nous avons regretté que la base école de formation à HELIOS soit figée sur des exercices prédéterminés.

C.H.S :

Le CTPL est informé du bilan d'activité annuel du CHS. Désormais, un rapport annuel d'activité sur l'évolution des risques professionnels sera présenté au CTPL : amiante, tabac mais aussi risque psycho-social incluant le stress, la souffrance ou mal-être au travail.

Les représentants SUD : Valérie TEILLETCHE Eric MARTINS